

PROCÈS-VERBAL du conseil exécutif de l'AFELC-UQAM tenu le xyz 20xx à 17h50 au J-1180.LOCAL du Pavillon Judith-Jasmin : 405, rue Sainte-Catherine Est, H2L 2C4

ÉTAIENT PRÉSENT.E. S.:

Émy Girard, responsable à la coordination
Victor Brayant, responsable aux affaires financières
Julien Robitaille-Brisson, responsable aux affaires administratives
Arielle Leblanc Thibodeau, responsable aux affaires académiques
Amanda Masson, responsable aux affaires sociopolitiques

ÉTAIENT ABSENT.E. S:

Émeric Hébert, responsable aux affaires socioculturelles Marjorie Leblanc, responsable aux communications

0. Ouverture et procédure

Proposition 0.1 : Que l'on ouvre la rencontre. Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Ouverture à 17h50

Proposition 0.2 : Que Emy et Julien assurent respectivement l'animation et la prise de note de la rencontre.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Proposition 0.2: Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

- 0. Procédure initiale
- 1. Alain
- 2. Confidences
- 3. Me Robert
- 4. Politique
- 5. Varia

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1. Alain

Proposition 1.1 : Que l'on rembourse les timbres utilisés pour l'envoi des lettres aux futur.e.s membres de l'AFELC/UQAM à condition que soit inclu dans la lettre, la lettre sur le consentement de l'AFELC/UQAM.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 1.2: Considérant l'absence de clarté concernant l'étendue des tâches connexes qui ont déjà étés attribués à la permanence par les exécutifs passés;

Considérant que beaucoup de temps est passé dans les dites tâches connexes, alors que ce temps pourrait être investi autrement;

Que l'on considère les tâches données par les exécutifs du passé comme étant résolues;

Que l'on actualise la liste des tâches dites connexes avec notre propre compréhension de ce que cela signifie;

Que ces tâches soient systématiquement votées en rencontre du conseil exécutif.

Que les nouvelles tâches connexes soient :

- Garder le local dans un état de propreté acceptable;
- Aider les membres dans leur utilisation de l'imprimante;

Que lors de ses pauses syndicales, la personne à la permanence prenne l'entièreté de sa pause sur le champ, de manière ininterrompue;

Que ses interactions avec les visiteur.se.s soient limitées au strict minimum;

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Confidences

Proposition privilégiée : Que l'on soit en huis-clos.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

[[[*
Voir version confidentielle
*111

3. Me Robert

Aucune proposition

4. Politique

Proposition 4.1: Considérant que selon la CNESST, les entreprises doivent détenir une politique en matière de harcèlement psychologique et sexuel au travail et de traitement des plaintes;

Considérant que présentement, L'AFELC UQAM suit la politique 16 de l'UQAM que l'assemblée générale à discréditer le 12 avril 2019.

Que la responsable aux affaires sociopolitiques rédige, avec l'aide de ses charmant.es collègues de l'exécutif, une politique en matière de harcèlement psychologique et sexuel au travail et de traitement des plaintes en se basant sur les modèles de la CNESST et du BIPH.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition privilégiée : Que l'on lève l'assemblée.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Levée de l'assemblée à 20h33

5. Varia

Aucune proposition